# Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTSA Option Gestion et Protection de la Nature (GPN)

RNCP : 38351

Organisme certificateur : Ministère de l'Agriculture

Date de début des parcours certifiants : 01/09/2024

Date d'échéance de l'enregistrement : 01/09/2029

Formation en apprentissage niveau 5 en 2 ans

## CE BTSA FORME DES TECHNICIENS DE TERRAIN EN CHARGE DE LA GESTION ET DE LA PRESERVATION DES ESPACES NATURELS ET DES ECOSYSTEMES.

### PREREQUIS

Toute personne titulaire d'un diplôme de niveau 4 éligible au contrat d'apprentissage.

Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation,

Pour les titulaires d'un BTS au minimum à l'entrée de la formation, un aménagement est possible.

### OBJECTIFS

L'objectif de la formation est de former des techniciens supérieurs polyvalents aptes à répondre aux différents besoins de la protection et de la valorisation des espaces naturels. Cela suppose de bonnes connaissances en écologie ainsi qu'une bonne culture générale. La formation a pour but d'apprendre à décrire, analyser et définir les objectifs de la gestion d'un espace naturel et ses modalités de valorisation.

### BLOCS DE COMPETENCES

RNCP39836BC01 - S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

RNCP39836BC02 - Construire son projet personnel et professionnel

RNCP39836BC03 - Communiquer dans des situations et des contextes variés

RNCP38351BC04 - Réaliser une expertise naturaliste

RNCP38351BC05 - Conduire une opération de gestion environnementale

RNCP38351BC06 - Concevoir une médiation scientifique et d'éducation à l'environnement

RNCP38351BC07 - Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature

RNCP38351BC08 - Contribuer au dialogue territorial

### CONTENU DE LA FORMATION

- Ouverture sur le monde : Compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication,
- Traitement des données et informatique,
- Connaissances scientifiques, techniques, économiques, réglementaires, sociales et culturelles, liées au secteur professionnel (expertises naturalistes, gestion de la nature et concertation territoriale, opération de génie écologie, animation d'un public, démarche de projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels),
- Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel.

### METHODES MOBILISEES

- Cours en salle de formation avec prise en compte du vécu en entreprise,
- Travaux pratiques et mises en situation via des cas concrets,

- Formation alternée de périodes à la MFR et de périodes en entreprise.

## DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

La candidature à la formation par le biais de Parcoursup, est possible à partir de janvier. L'inscription est validée suite à un entretien individuel. La formation se déroule sur deux ans dont 42 semaines à la MFR, soit 1400 heures, et 54 semaines en entreprise.

## TARIF(S)

Dans le cadre de l'apprentissage, le coût de la formation est généralement pris en charge par les organismes financeurs au NPEC à la signature du contrat soit un tarif de 7 908,30€

Le reste à charge de l'apprenant est dans ce cas égal à zéro.

Pour les entreprises de moins de 250 salariés, une prime à l'apprentissage leur sera versée d'un montant de 5000€

Des informations plus précises vous seront transmises lors de la signature du contrat. Contactez-nous pour plus d'informations.

Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge de l'apprenti(e) et consultable sur demande auprès du secrétariat

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôles en cours de formation (CCF) et évaluation des épreuves terminales en fin de formation.

## DEBOUCHES POSSIBLES

Les domaines d'interventions du Technicien Supérieur « gestion et Protection de la nature » intéressent des secteurs professionnels comme :

- Les Organismes et Associations de Gestion de milieux naturels : Conservatoires du littoral, Conservatoire des sites naturels, Fédérations de chasse, Fédération de pêche, Office National des Forêts, Parc Régionaux, Réserves naturelles, Associations de la protection de la nature, CPIE, …
- Les Administrations et les Collectivités territoriales : Communes et groupements de communes, Syndicats mixtes, Syndicats des rivières, Services environnements des mairies…
- Les Bureaux d'études environnementales (faune, flore, habitats, …)
- Les structures d'éducation à la nature : clubs CPN, fermes pédagogiques, CPIE, …

Poursuite d'études possible : Licence MPGE - Zones humides/Mares

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap.

## RESPONSABLES DE L'ACTION / CONTACT

Elise VUILLAMY,
Tél. : 02 35 34 71 22
Mél : mfr.coquereaumont@mfr.asso.fr

Rachel LAUER, Responsable de la formation / Formateur
Tél : 02 35 34 71 22
Mél : rachel.lauer@mfr.asso.fr

Lucie HOUZARD , Secrétaire/Référente handicap
Tél : 02 35 34 71 22
Mél : lucie.houzard@mfr.asso.fr

*MAJ le 03/06/2026*